# **PRO BTP** Formation

## **FPM Epargne**

### **Objectifs**

Comprendre via l'apport de bases juridiques les avantages de la transmission de son patrimoine en cas de vie

ainsi que les effets et les conséquences en cas de décès.

- Faire le lien entre ces apports et :
- l'offre assurance-vie inter générationnelle PACTE CONFIANCE.
- la gestion des sinistres décès, notamment comprendre et exécuter une clause bénéficiaire et maîtriser la fiscalité décès.

### Pré-requis

- Avoir suivi la FIM Epargne individuelle .
- Assurer au quotidien, avec aisance, l'ensemble de la gestion épargne hors décès.

#### **Programme**

#### J1 - STRATEG' PATRIMOINE

- Eveil aux grands principes de la transmission : régimes matrimoniaux, succession, donation, clauses bénéficiaires

#### J2 & J3 - PRO BTP

- Le Pacte CONFIANCE
- Instruire le décès : gérer l'information décès ; fermer le(s) contrat(s) ; rechercher et saisir le(s) bénéficiaire(s)
- Payer les sinsitres

Gestionnaires des services particuliers des Directions Régionales devant répondre aux questions épargne par téléphone et réaliser l'ensemble des actes de gestion épargne de l'adhésion à la gestion des sinistres décès. INFOS COMPLÉMENTAIRES

Organisme: STRATEG-PATRIMOINE - PRO BTP

Durée : 3 jours Code stage : 1EPAIND07